

## APPEL À COMMUNICATIONS

### **Cinémas d'éducation populaire** **Pratiques cinématographiques en terrain non commercial** **(France, xx<sup>e</sup> siècle)**

Journée d'études organisée par l'association Les Trois Lumières  
(HiCSA, Paris 1)

*Institut national d'histoire de l'art, samedi 14 mars 2015*

Cette journée d'études souhaite explorer un champ protubérant qui se construit en miroir au cinéma commercial et à l'exploitation conventionnelle : les cinémas d'éducation populaire. Ils désignent les pratiques de projection, d'animation et d'analyse filmique mais aussi de réalisation, portées par des acteurs associatifs en provenance d'horizons idéologiques souvent opposés mais partageant, dans leurs conflits pour la conquête de l'espace social, un objectif commun de formation des masses et d'accès du plus grand nombre au loisir, si ce n'est à la culture. En matière cinématographique, l'éducation populaire a souvent été en France assimilée au ciné-club, un trompe-l'œil qui nécessite d'être dépassé en incluant dans l'étude d'autres structures, à l'instar des patronages et des maisons des jeunes et de la culture. Le renouvellement récent de la recherche sur l'éducation cinématographique et les cinéphilies appelle par ailleurs aujourd'hui l'appréhension du secteur de l'éducation populaire pour lui-même. Il s'agira ainsi, malgré le morcellement des sources et des territoires, d'établir un état des connaissances sur ses divers pans et de dresser les premiers jalons d'une typologie des usages cinématographiques de l'éducation populaire.

On pourra d'abord s'interroger sur l'apparition, à partir du début du siècle, de pratiques cinématographiques au sein des associations d'éducation populaire nées de la loi 1901. L'autonomie première de ces usages, l'intervention progressive de l'État et la délimitation d'un secteur non commercial seront au cœur de nos préoccupations. Il s'agira de déterminer comment se constitue un dispositif politique d'intervention cinématographique national, conditionné par les décisions ministérielles et appliqué, adapté voire contesté au sein des organisations. En aval de ces ajustements financiers, politiques et législatifs, il sera possible d'interroger, à l'aune des études de réception, le secteur non commercial comme espace où se forment l'expérience filmique et l'interaction critique. Dans cette perspective, on pourra convoquer, ensemble ou séparément, les

expériences des animateurs et celles des usagers. Sur ce point, il s'agira entre autres de définir la place des « objets intermédiaires » – telles que les revues, les cotes morales ou bien les fiches analytiques – ayant pour vocation d'ordonner et de réguler les usages cinéphiliques (Laurent Jullier et Jean-Marc Leveratto).

Une attention particulière pourra être portée aux passerelles activées et suscitées par les pratiques d'éducation populaire. Du point de vue de l'enseignement du cinéma, il conviendra d'appréhender l'interdépendance, parfois l'enchevêtrement, entre le secteur scolaire ou universitaire et l'éducation populaire. De la sorte, la question du champ de l'éducation populaire comme espace de maturation des techniques d'apprentissage pourra être posée. Tout aussi significative d'une représentation désenclavée de l'éducation populaire, l'interaction entre le secteur non commercial et le secteur commercial méritera elle aussi d'être examinée tant en raison des allers-retours des spectateurs de l'un à l'autre que de la continuelle sollicitation de l'État pour garantir la coexistence des deux régimes dans le champ cinématographique.

À terme, cette journée d'études a pour but d'initier un réseau de recherche en vue de mieux cerner l'unité politique et culturelle du phénomène dans la pluralité de ses formes sur l'ensemble du xx<sup>e</sup> siècle. La journée se terminera par une table ronde consacrée aux sources qui, en présence d'historiens et d'archivistes, visera à engager la réflexion sur les plans méthodologique et prospectif. Elle sera ainsi l'occasion de lancer un premier appel à collecte concernant aussi bien les archives papier qu'audiovisuelles en direction des associations, fédérations, militants et chercheurs.

Les propositions de communications (400-500 mots) sont à envoyer au comité d'organisation pour le 15 janvier 2015 au plus tard.

**Comité scientifique :** Roxane Hamery (Université Rennes 2), Laurent Le Forestier (Université Rennes 2), Mélisande Leventopoulos (Université Paris 8), Jean-Marc Leveratto (Université de Lorraine), Sylvie Lindeperg (Université Paris 1), Gaël Péton (Université Paris 1), Dimitri Vezyroglou (Université Paris 1).

**Comité d'organisation :**

- Mélisande Leventopoulos, post-doctorante, Labex Arts h2h, Université Paris 8.
- Gaël Péton, doctorant, HiCSA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

[melisande.leventopoulos@gmail.com](mailto:melisande.leventopoulos@gmail.com) [gael.peton@malix.univ-paris1.fr](mailto:gael.peton@malix.univ-paris1.fr)